

Info.pl@ine

ZOOM SUR

COLZA

REPRISE DES SOLS

N°258 – 18 mars 2009 – 3 pages

Arrivée des méligèthes

Quelques conseils

AGRO-METEO

Pluviométrie du 1^{er} au 10 mars 2009 (mm) :

Normale	Campagne 2008 – 2009			
Melun	La Brosse-Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
14,3	23,8	17,8	26,0	19,2

Températures du 1^{er} au 10 mars 2009 (°C) :

	Normale	Campagne 2008 – 2009			
	Melun	La Brosse-Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
Mini	1,8	2,5	2,0	2,1	2,7
Maxi	10,2	9,9	9,9	9,4	9,6

source : Météo-France

La pluviométrie de la première décade de mars est légèrement supérieure à la normale. Il y a en moyenne 6 jours avec des pluies, les 4 et 10 mars apportant à eux seuls les ¾ de la quantité tombée sur cette décade.

Côté températures, les mini et maxi sont très conformes à la normale. Les gelées matinales sont encore présentes, entre une gelée à St-Cyr – sur-Morin, Dammartin et Voulton et 4 gelées à Chailly. Les températures mini sous abri ne dépassent pas -2,7°C et sont généralement situées autour de -1°C.

Le soleil commence son grand retour avec 6 journées qui apportent entre 4 et presque 10 heures d'ensoleillement le 6 mars !

La végétation va enfin commencer à redémarrer franchement à la faveur de ces conditions et par la même occasion les ravageurs se multiplier.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : C2- entre-nœuds visible à D1- boutons accolés encore cachés par les feuilles)

✓ Ravageurs

- Charançons de la tige

Les journées ensoleillées ont été favorables à l'arrivée des charançons de la tige ; la SRA Ile-de-France (ex SRPV) comptabilise une vingtaine d'individus par cuvette contre à peine 1 la semaine passée. De plus, au-delà du nombre d'individus, nous nous situons aujourd'hui au stade le plus sensible de la culture. Selon le CETIOM, sur la station de Melun, le vol est réalisé à 76%, avec une date de début de vol du 13/03/2009.

Rappel des produits utilisables : voir info.pl@ine n°257.

- Méligèthes

Les méligèthes ont également fait leur arrivée ; on observe en général quelques individus par parcelle, pas de traitement dans l'immédiat.

➤ Seuil de déclenchement : 3-4 méligèthes/plantes au stade D1-D2 (boutons accolés), 7-8 méligèthes/plantes au stade E (boutons séparés). Fin d'intervention : dès les premières fleurs. Le comptage doit se faire sur 25 plantes consécutives d'une même ligne.

➤ Produits utilisables : suite au phénomène de résistances aux pyréthrinoïdes, il convient d'être vigilant et d'utiliser dans les produits à base de tau-fluvalinate et de bifenthrine tel que TALSTAR à 0,1 l/ha, TALSTAR FLO à 0,125 l/ha ou MAVRICK FLO (TALITA) à 0,2 l/ha.

AZOTE sur BLE

Les bandes double densité sont généralement en cours de décoloration, essentiellement sur les sols superficiels. Les terres les plus profondes et les plus au nord n'ont pas bougé pour l'instant.

DESHERBAGE BLE

✓ Parcelles non désherbées à l'automne

Les conditions climatiques sont favorables à l'application des sulfonilurées ; en effet ce sont des produits foliaires et racinaires qui nécessitent :

- une hygrométrie d'au moins 70 % ,
- une humidité au sol.

Pour cela préférer les traitements du matin pour bénéficier de la rosée et souvent de l'absence de vent.

✓ Parcelles désherbées à l'automne

Parcelles relativement propres : aucun rattrapage à faire sur graminées.

Parcelles resalies : rattrapage possible lors du passage pour le régulateur.

PREPARATION DES PARCELLES POUR SEMIS DE PRINTEMPS

✓ Ressuyage des sols

Suite aux pluies de la 1^{ère} décade de mars, un certain temps de ressuyage est nécessaire pour implanter une culture de printemps en bonnes conditions. L'aspect du sol en surface ne suffit pas, il faut un minimum de ressuyage en profondeur.

Le tableau suivant donne les priorités de reprise des labours d'hiver en fonction des types de sols si les conditions météo restent favorables.

Sols	Période de reprise
Sables, Sables calcaires, Sables limoneux Limons calcaires Limons francs	Travail possible dès assèchement de la surface
Limons battants très profonds, semi-profonds et peu profonds Argilo-calcaires superficiels	Travail possible cette semaine
Limons battants profonds drainés Limons argileux Argiles limoneuses peu profondes sur calcaire	Travail possible cette fin de semaine
Limons battants engorgés Limons argileux engorgés Argilo-calcaires semi-profonds et peu profonds Argiles limoneuses semi-profondes Sables argileux	Travail possible la semaine prochaine
Sables limoneux engorgés Argiles engorgées Argiles sableuses Limons sableux engorgés	Attendre au moins une semaine supplémentaire

✓ Travail du sol

Vérifier le ressuyage en profondeur à l'aide d'une bêche. Attention au tassement. Ne pas trop fouiller dans les sols argileux (Limons Argileux, Argiles Limoneuses, ...) pour éviter de remonter des lards (mottes grasses).

Une façon superficielle pour aérer la surface quelques jours sans pluie avant le semis permet d'accélérer la vitesse de ressuyage et d'implanter une culture en conditions satisfaisantes.

CONTROLES PULVERISATEURS : quelles sociétés sont accréditées ?

A ce jour une seule société peut réaliser des contrôles de pulvérisateurs en respect des textes parus en décembre 2008.

En effet, c'est la seule société qui a fait la démarche de demande d'accréditation temporaire auprès du GIP pulvérisateur, qui est la structure officielle créée dans le cadre de cette nouvelle réglementation. Cette accréditation temporaire est valable jusqu'au 30 juin 2010.

Société Pulvé Avenir

Monsieur ODILLE Vincent

Adresse informatique : pulveavenir@neuf.fr

Téléphone mobile : 06 83 36 00 37

DECLARATION DE PUITTS PRIVES

Le décret 2008-652 du 2 juillet 2008, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, impose la déclaration en mairie des puits privés existants dont les prélèvements sont inférieurs à 1000 m³/an : et cela quel qu'en soit l'usage : domestique, alimentation animale, remplissage du pulvé...Un formulaire de déclaration est disponible dans votre mairie.

Attention : cette déclaration devait être faite pour le 31 janvier 2009.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural.

Toutes rediffusion et reproduction interdites